



Seine Essonne
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

**PROCES VERBAL DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION SEINE-ESSONNE**

SEANCE PUBLIQUE DU 22 MARS 2007

L'an deux mille sept, le vingt-deux mars à vingt heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué par son Président Monsieur François Gros, en date du quatorze mars 2007, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne au rond-point de la Demi-lune, 91830 Le Coudray-Montceaux.

Elus présents : **François GROS.**

LE COUDRAY-MONTCEAUX : Colette Martin, Arlette Trambly, Jacques Beudet, Michel Bernard, Jean-Louis Diservi, Gilles Gauthier,

CORBEIL-ESSONNES : Danièle Desrues, Bernadette Lesage, Jean-François Aymard, Serge Dassault, Jean-Michel Fritz, Patrice Vernet.

SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL : Michelle Jehanno, Anne-Marie Lanza, Michelle Foucher, Jean-Marc Devôge, Jean-Pierre Marcelin, Michel Pilot.

SOISY-SUR-SEINE : Evelyne Compte, Robert Mignot, Jean-Paul Pierson, Yves Robineau, Patrick Sivert.

ETIOLLES : Alyat Frantz, Daniel Fontaine, Alain Froelich, Jacques Merret, André Postic.

Pouvoirs :

Madame Cécile Maguer donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre Marcelin,
Monsieur André Courois donne pouvoir à François Gros,
Monsieur Philippe Brun donne pouvoir à Monsieur Daniel Fontaine,
Monsieur Serge Dantu donne pouvoir à Monsieur Patrice Vernet.

Absents :

Madame Marie-pascale Lefort,
Messieurs Jean-François Bayle, Stéphane Faure, Yves Jouiteau.

Formant la majorité des membres en exercice.

La séance est ouverte à 20h30 heures.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président François Gros, déclare la séance ouverte. Il est procédé à la désignation du secrétaire de séance, Madame Arlette TRAMBLAY, désignée, accepte de remplir cette fonction.

Le Président François Gros indique que le registre des décisions est à la disposition des conseillers communautaires, dans la salle du conseil.

Le Conseil Communautaire donne acte au Président de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne de la communication des décisions prises en vertu de la délégation qui lui a été consentie.

Après avoir donné lecture de l'ordre du jour, l'Assemblée est invitée par le Président François Gros à délibérer.

1 – ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Approbation du Procès-verbal de la réunion du Conseil communautaire du 8 mars 2007.

Monsieur Robert Mignot fait état d'une erreur matérielle qui sera rectifiée. Il est précisé que les débats sont enregistrés.

Adopté à l'unanimité

1.2 Projet d'avenant au marché de gestion de l'hôtel d'entreprises Le Trident.

Adopté à l'unanimité

1.3 Habilitation de la Commission d'appel d'offres pour se prononcer en matière de délégation de service public.

Adopté à l'unanimité

1.4 Création de la Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées.

Adopté à l'unanimité

1.5 DM1

Adopté à l'unanimité

1.6 Projet d'avenant N° 2 avec la société Yob relatif au portail du sport.

Adopté à l'unanimité

2 – DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

- 2.1 ZAC des Haies Blanches – lancement d’une procédure de consultation d’aménageurs et constitution d’une commission ad hoc.

Adopté à l’unanimité

- 2.2 Avis sur la modification du POS devenu PLU de la commune d’Etiolles.

Adopté à l’unanimité

- 2.3 Avis sur le schéma de principe du projet de voirie appelé « desserte du Val d’Essonne ».

Le Président François GROS rappelle que les premiers champs susceptibles d’être aperçus par un usager du domaine public autoroutier sont ceux du Coudray-Montceaux et que ces espaces sont classés « invariants paysagés » au schéma directeur de la Région Ile-de-France.

Adopté à l’unanimité

- 2.4 Vente du terrain situé rue des Champs et rue de la Julienne à C.F.F. Recycling.

Adopté à l’unanimité

3 – CADRE DE VIE COMMUNAUTAIRE

- 3.1 Subventions à différentes associations sportives.

Adopté à l’unanimité

- 3.2 Convention territoriale de gestion urbaine de proximité 2007-2009 / quartier Montconseil.

Adopté à l’unanimité

- 3.3 Institution et actualisation de la redevance spéciale.

Adopté à l’unanimité

4 – VIE SOCIALE COMMUNAUTAIRE

- 4.1 Convention d’objectifs avec l’Ecole de la Deuxième Chance.

Adopté à l’unanimité

- 4.2 Subvention au bénéfice de l’Université du Temps Libre.

Adopté à l’unanimité

4.3 Subvention au bénéfice du GIP Centre Essonne relative à la mise en œuvre de la clause de l'insertion sociale dans les projets ANRU.

Adopté à l'unanimité

Monsieur Yves ROBINEAU attire l'attention sur la passerelle qui relie Évry et Grand Bourg à Soisy-sur-Seine et sur la position de Voies Navigables de France.

Monsieur Michel BERNARD indique que le problème se pose en termes similaires pour la passerelle du barrage du Coudray-Montceaux et que des discussions sont en cours avec le conseil régional et le conseil général. Tout sera fait pour maintenir ces passages d'une rive à l'autre de la Seine.

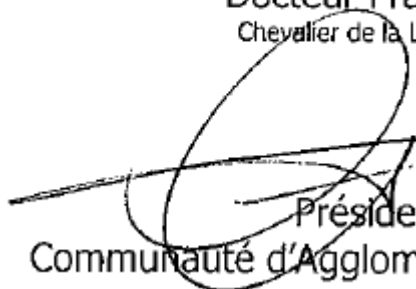
L'ordre du jour épuisé, aucune autre question n'étant posée, la séance est levée.

Fait au Coudray-Montceaux, le 26 mars 2007.

Docteur François GROS
Chevalier de la Légion d'Honneur

Président de la
Communauté d'Agglomération Seine-Essonne,

Docteur François GROS
Chevalier de la Légion d'Honneur


Président de la
Communauté d'Agglomération Seine-Essonne,

